

Conseil du 20^e arrondissement du 9 novembre

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, du groupe France insoumise 20^e

Vœu relatif à la mobilisation en solidarité avec les familles à la rue

Considérant l'attachement de notre arrondissement à la solidarité et à garantir à toutes et tous, et en particulier aux enfants, un toit et des conditions de vie décentes ;

Considérant le vœu adopté par le Conseil d'arrondissement du 3 octobre dernier exigeant du gouvernement qu'il revienne sur sa décision de supprimer 14.000 places d'hébergement d'urgence, et exprimant le vœu que l'État garantisse, en lien avec la Ville de Paris, un accueil inconditionnel des personnes à la rue et qu'aucune expulsion ne soit prononcée sans hébergement ;

Considérant la mobilisation solidaire et salutaire à la fois d'associations comme la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des acteurs de la solidarité, la FCPE, l'Unicef, le Collectif des associations unies, de maires de grandes villes (Jeanne Barseghian (Strasbourg), Nathalie Appéré (Rennes), Bruno Bernard (Métropole de Lyon), Olivier Bianchi (Clermont-Ferrand), Grégory Doucet (Lyon), Pierre Hurmic (Bordeaux), Mathieu Klein (Nancy), Nicolas Mayer-Rossignol (Rouen), Eric Piolle (Grenoble), Johanna Rolland (Nantes), Cédric Van Styvendael (Villeurbanne)) et de parlementaires, notamment des groupes de la NUPES (LFI-NUPES, Écologistes - NUPES, GDR - NUPES, Socialistes - NUPES) pour interpellier le gouvernement sur la nécessité absolue de renoncer à la fermeture planifiée de 14.000 places d'hébergement ;

Considérant que suite à cette mobilisation, le gouvernement a finalement renoncé aux suppressions d'hébergement prévues ;

Considérant néanmoins qu'à places d'hébergement constantes, de nombreuses familles demeurent sans hébergement ni logement digne ;

Considérant qu'ainsi dans notre arrondissement depuis la rentrée, au moins 3 familles seraient à la rue sans solution de logement ou d'hébergement pérenne ;

Considérant la mobilisation solidaire de parents qui s'organisent en collectif "Jamais sans toit", exigeant que toutes les familles aient accès à un logement ou un hébergement décent ;

Considérant que pour certaines de ces familles, ce sont les fonds propres des établissements scolaires et/ou la solidarité citoyenne, des aides de la mairie au-delà de ses compétences, qui ont assumé les frais pour garantir au moins un hébergement provisoire ou des nuitées d'hôtel aux familles concernées ;

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, du groupe France insoumise 20^e, le Conseil du 20^e arrondissement :

- **exprime son soutien à la mobilisation “Jamais sans toit” dans le 20^e,**
- **interpelle le gouvernement et la Ville de Paris pour qu’aucune famille ne demeure sans solution de logement ou au moins d’hébergement pérenne,**
- **émet le vœu que le Maire du 20^e, à défaut d’autre solution, s’engage, comme il l’a déjà assumé, sur les fonds de la Mairie à garantir des solutions provisoires aux familles sans logis pour qu’aucun enfant ne reste à la rue dans notre arrondissement.**